Offre d’abonnement groupée du réseau documentaire PRISME aux services de CAIRN.INFO

et de la bibliothèque numérique de CHAMP SOCIAL

|  |  |
| --- | --- |
| logo_champsocial.bmp | logo_CAIRN.bmp |

**Questions / Réponses au 07.12.2015**

[Identification / adresse IP 1](#_Toc405286302)

[ETP 2](#_Toc405286303)

[Les offres de CAIRN.INFO 2](#_Toc405286304)

Abonnement groupé PRISME / tarifs / engagements 3

[L’offre de la bibliothèque numérique de Champ social 4](#_Toc405286305)

[Accès distant 5](#_Toc405286306)

[Qui fait quoi / contacts 6](#_Toc405286307)

--------------------------------------------------

# Identification / adresse IP

Vous accéderez aux documents compris dans votre abonnement si vous avez bien transmis l’adresse IP de votre institution (ou les adresses IP) à nos contacts chez CAIRN et Champ social. Communiquez tout changement qui interviendrait sur cette adresse.

La reconnaissance par adresse IP permet que tous les ordinateurs connectés à internet de votre institution, aient accès au bouquet auquel vous êtes abonné.

IMPORTANT : l’adresse IP de votre institution doit être fixe. Les systèmes d’adresse IP flottante ne permettent pas une reconnaissance de votre établissement par les serveurs de CAIRN ou de Champ social.

Pour bénéficier de l’abonnement dés le 1er janvier 2016, adressez vos adresses IP jusqu’à fin décembre à :

* licences@cairn.info pour CAIRN
* biblio.num@champsocial.com pour Champ social

# ETP

Le coût de l’abonnement à CAIRN dépend du nombre d’ETP que chaque institution déclare.

Pour Champ social, abonnement au coût forfaitaire unique de :

* 280 € TTC par institution de moins de 1000 ETP
* 325 € TTC par institution de plus de 1000 ETP

Pour remplir le « tableau ETP » :

* Si votre structure est un organisme de formation, déclarez le nombre de documentalistes, le nombre de formateurs, et le nombre d’étudiants/stagiaires inscrits dans les formations listées dans le « tableau ETP ».
* Si votre structure n’est pas un organisme de formation, déclarez le nombre de salariés permanents

Pour le nombre de documentalistes, formateurs ou salariés, déclarez le nombre de personnes, et non pas la somme des temps de travail (déclarer 3 ETP, même si le temps de travail de ces 3 personnes est de 2,5 EQTP).

# Les offres de CAIRN.INFO

## 1/ Le bouquet de revues « travail social »

Le périmètre du bouquet de revues « travail social » est renégocié chaque année ; la liste des titres compris dans ce bouquet est transmise à tous les adhérents avec le « tableau ETP » (92 titres pour 2016). Il peut être revu pour différents motifs : titre de revue qui ne serait presque pas consulté, revue qui « quitte » CAIRN, revue qui disparaît, nouvelle revue

Vos souhaits peuvent être transmis au groupe de travail « Abonnements groupés » de PRISME, qui les transmettra à CAIRN. Mais les éditeurs sont souverains et peuvent ne pas souhaiter figurer dans CAIRN.

L’accès annuel au bouquet de revues « travail social » est illimité ; pas de limite au nombre d’ordinateurs connectés simultanément.

Les articles des revues du bouquet « travail social » sont consultables en version html et consultables et téléchargeables en version PDF.

**Coût**: 1,6 € TTC / ETP pour l’année civile (TVA 20%). Participation minimale forfaitaire de 100 € fixée par PRISME.

## 2/ Le bouquet d’ouvrages « travail social »

Pour 2016, ce bouquet comprendra au moins 1134 ouvrages contre 1108 en 2015 (liste également adressée aux adhérents du réseau avec le tableau « clés de répartition - ETP »). Sont présents sur ce bouquet les éditeurs suivants : Autrement – De Boeck – Greupp – Rue d’Ulm – Erès – Esprit du Temps – La Découverte – L’Harmattan – Mardaga – Presses de Sciences Po – PUF – Presses de l’EHESP.

L’accès et la consultation des documents du bouquet ouvrages « travail social » diffèrent sensiblement du bouquet de revues :

Les ouvrages sont accessibles en version HTML et en format "en page" (fac-simile du papier), soit en PDF, soit via le feuilleteur en ligne de Cairn : chaque éditeur détermine le type d’accès qu’il autorise.

En outre, pour un certain nombre d’ouvrages, la consultation est possible uniquement en ligne, **aucun téléchargement n’étant possible**. Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu’un ouvrage peut-être mis à disposition par article ou par chapitre.

**Coût**: 1,6 € TTC / ETP par an (TVA à 20 %). Participation minimale forfaitaire de 100 € fixée par PRISME.

## 3/ Le bouquet encyclopédie de poche « travail social »

On entend par encyclopédie de poche des ouvrages des collections *Que sais-je ?* (PUF) et *Repères* (la Découverte).

L’accès à ce bouquet constitue une offre à part entière et permet l’accès à 321 titres des collections précitées.

**Coût**: 0,6 € TTC / ETP par an (TVA à 20 %). Participation minimale forfaitaire de 100 € fixée par PRISME.

## Abonnement groupé PRISME / tarifs / engagements

Le tarif proposé par CAIRN au réseau PRISME dans le cadre d’une licence d’accès globale est préférentiel, une forte réduction étant accordée via le réseau PRISME au titre de consortium.

A partir de cette année, il n’est plus obligatoire pour l’institution abonnée au bouquet Revues de CAIRN de s’engager au maintien d’un abonnement papier pour les revues disponibles sur CAIRN.

Le périmètre de la licence globale et les conditions d’usage font l’objet d’un document intitulé « conditions générales » que chaque adhérent abonné à CAIRN s’engage impérativement à respecter.

Pour chaque bouquet, **votre institution devra parapher et signer le document « Conditions générales d’utilisation » de CAIRN et le transmettre directement à CAIRN**:

Ce document stipule notamment **ce qui est interdit** :

*« Le fait qu’il s’agisse d’un système très souple ne doit cependant pas faire oublier qu’il concerne des œuvres protégées par le droit d’auteur.*

*En raison du droit moral des auteurs, les utilisateurs ne peuvent donc ni modifier, ni altérer, ni adapter les articles. Ils peuvent évidemment les reproduire mais sous réserve de respecter les règles habituelles de citation.*

*De leur côté, les établissements ne sont pas autorisés à donner accès aux articles diffusés sur Cairn en dehors de leur réseau sécurisé et/ou en échange d’une rémunération ou d’un avantage économique quelconque.*

*Il est, en outre, interdit de réaliser systématiquement des copies d’articles en vue de constituer ou de reconstituer la totalité d’une collection de revues. »*

# L’offre de la bibliothèque numérique de Champ social

L’abonnement à la bibliothèque numérique de Champ social permet l’accès distant à la totalité du catalogue de cet éditeur.

## 1/ Contenu du catalogue (Extrait du site de Champ social consulté le

## 03/12/2015, voir aussi : <http://www.champsocial.com/biblio_num.php> ) :

« Chacun de vos usagers a accès à la totalité du catalogue Champ social éditions et de ses partenaires comme les revues de recherche en travail social *Le sociographe* ou en intégration *Nouvelle revue de l’adaptation scolaire*, les collections des éditions Matrice ou bien encore les publications de l’AIRe, soit actuellement 221 livres numériques disponibles en version numérique. Toutes les nouveautés parues sont immédiatement intégrées à l’abonnement sans augmentation du coût de l’abonnement.

14 collections rassemblées dans 3 espaces : [Travail social](http://www.champsocial.com/espace-espace_travail_social_et_education_specialisee%2C45.html) / [Pédagogies](http://www.champsocial.com/espace-espace_pedagogie_institutionnelle%2C25.html) / [Santé mentale](http://www.champsocial.com/espace-espace_pratiques_de_soin_et_sante_mentale%2C1.html)

Les revues :

> Le sociographe : 49 numéros + 6 Hors Série

> La nouvelle revue de l’adaptation et de la scolarisation (AIS) : les 7 derniers numéros et bientôt les 14 numéros précédents.

> Nouveaux cahiers pour la folie : 5 numéros

> Phronésis : 2 numéros

> Pratique en santé mentale : 4 numéros

> Sonorités : 8 numéros

> Spécificités : 6 numéros. »

## 2/ Caractéristiques, disponibilité et accessibilité (extrait du site

## de Champ social) :

« - quantitativement : l’offre d’abonnement numérique permet, pour tous ses utilisateurs, un accès à la totalité de notre catalogue. Nous ne vous vendons pas des livres numériques, nous les mettons à votre disposition. Ainsi un formateur ou un enseignant peut à son aise prescrire un ouvrage sans se soucier du nombre d’exemplaires en bibliothèque. Après connexion et avec le même abonnement, un livre peut être lu simultanément par tous les usagers intéressés.

- qualitativement dans le temps : tous nos ouvrages sont disponibles :

> Sur les écrans de votre bibliothèque.

> Chaque étudiant peut, comme dans le cadre d’un prêt matériel de livre, télécharger sur sa clef USB l’ouvrage de son choix pour le lire sur un ordinateur hors du pôle d’abonnement. Tous nos ouvrages sont équipés d’une horloge chrono dégradable sur trois semaines (plus de soucis pour les retours).

Grâce au système d’abonnement numérique, un livre peut être lu simultanément par vos étudiants. Nos ouvrages sont lisibles pour tous vos usagers 24h/24h et 12 mois sur 12. »

Enfin, les abonnés à la bibliothèque numérique de Champ social bénéficient auprès de l’éditeur d’un rabais de 30 % sur l’achat d’une version papier d’un titre disponible sur la bibliothèque numérique.

# Accès distant

Les universités abonnées à CAIRN proposent à leurs usagers un « accès distant » (bouton « accès hors campus » depuis le portail CAIRN), qui permet à un usager identifié d’accéder depuis chez lui (ou depuis tout poste connecté à internet) aux documents compris dans l’abonnement CAIRN.

Le réseau PRISME ne propose aucun service de ce type à ce jour. Il revient à chaque adhérent abonné à CAIRN ou à Champ social d’envisager comment son institution pourrait mettre en place ce système d’authentification sécurisé permettant la reconnaissance individuelle de chaque utilisateur.

# Qui fait quoi / contacts

La groupe de travail « Abonnements groupés » du réseau PRISME est animé par :

* **Agnès GRUET**, responsable du centre de documentation de l’ARIFTS-Site nantais (Rezé)

Mail : a.gruet@arifts.fr - Tél. : 02.40.75.80.09

Agnès est chargée : de l’envoi des mails aux adhérents pour l’abonnement annuel, de l’envoi du courrier + coupon-réponse + facture, contact avec les adhérents en cas de problème avec le courrier/la facture

* **Elisabeth FAURE**, documentaliste à l’IRTS Aquitaine

Mail : e.faure@irtsaquitaine.fr – Tél. : 05.56.84.20.94

Elisabeth est chargée : des informations sur les offres d’abonnements cairn.info auprès des adhérents + échanges avec CAIRN sur ces offres + soutien Marion pour réclamation facturations Cairn

* **Catherine SAMAT**, responsable du centre de documentation de l’IFRASS (Toulouse), administratrice du réseau PRISME

**Mail :** c.samat@ifrass.fr – Tél. : 05.34.63.89.00

Catherine est chargée des contacts avec l’éditeur Champ social sur le contenu de l’offre.

* **Marion HIRSCHAUER**, responsable du centre de documentation de l’ETSUP, trésorière du réseau PRISME.

Mail : marion.hirschauer@etsup.com – Tél : 01.82.73.20.70

Marion est chargée : de réceptionner les souhaits d’abonnement et déclarations des tableaux ETP et de les transmettre à Agnès GRUET pour l’établissement du courrier et de la facture ; de réceptionner les règlements / suivi de la facturation ; contacts pour règlement à CAIRN et à Champ social de la facture de l’ensemble du réseau PRISME.

Nous vous remercions de tenir les délais fixés et de répondre à nos messages pour nous éviter une surcharge de travail